

FAIRE UNE RÉTROSPECTIVE ET ALLER DE L'AVANT

Ce dernier exercice a marqué la dernière année de notre Plan stratégique 2012-2017. Il s'agit d'un temps opportun pour faire le point sur nos réalisations, tout en reconnaissant et planifiant le travail qui reste à faire. Au cours des cinq dernières années, l'AOSAE, avec ses sociétés d'aide à l'enfance (SAE) membres, a entrepris un programme de changement ambitieux – et nécessaire. La plupart des réalisations exposées dans le rapport annuel de cette année sont le résultat de plusieurs années de travail acharné engageant des centaines de professionnels du bien-être de l'enfance.

L'impulsion pour un grand nombre de ces changements vient directement des enfants, des jeunes et des familles que nous servons, ou des personnes qui font de la représentation en leur nom. Ils ont unanimement exprimé leur besoin que les services du bien-être de l'enfance soient offerts équitablement partout en Ontario, que les résultats soient améliorés pour les communautés les plus défavorisées et marginalisées, que les SAE soient plus intégrées dans l'ensemble du système de services à l'enfance, et qu'on fasse preuve de plus de transparence et de responsabilisation.

Notre Plan stratégique 2012-2017 visait principalement à aborder ces préoccupations. Grâce à nos trois piliers – leadership, défense des intérêts et excellence des services –, l'AOSAE et ses agences membres ont dirigé et appuyé des changements importants dans ces quatre aspects stratégiques : leadership et partenariat liés au système; confiance du public et responsabilisation; réconciliation avec les communautés autochtones; renforcement de la capacité.

Le présent rapport annuel vise à répondre à quatre grandes questions qui saisissent nos réalisations dans ces aspects. Oui, nous avons fait des progrès, mais nous reconnaissons qu'il reste beaucoup de travail à accomplir pour réaliser notre vision.

Nous sommes convaincus que le travail que nous avons accompli cette année constitue une assise solide sur laquelle nous pouvons continuer de bâtir un système du bien-être de l'enfance repensé. Comme toujours, nous sommes reconnaissants aux 8 000 professionnels du bien être de l'enfance de cette province pour le dévouement dont ils ont fait preuve quotidiennement à l'égard des enfants, des jeunes, des familles et des communautés.

Mary Ballantyne

Présidente du conseil d'administration de l'AOSAE

Margaret Bowman

Chef de la direction de l'AOSAE

Association ontarienne des sociétés de l'aide à l'enfance
État des revenus et dépenses

Exercice se terminant le 31 mars 2018, avec information comparative de 2017

	2018	2017
Revenus		
Gouvernement de l'Ontario	10 732 499 \$	9 713 043 \$
Cotisations des membres	4 107 681	1 411 210
Dons	327 116	651 335
Autre	662 484	478 019
Droits d'inscription	533 152	465 345
Publications	20 248	79 742
	16 383 180	14 799 294
Dépenses		
Salaires	6 201 750 \$	5 199 991 \$
Services professionnels contractuels	3 179 619	3 469 095
Contrats directs	2 978 245	2 695 821
Avantages sociaux	1 509 622	1 242 124
Bureau et administration	701 204	313 332
Installations et équipement	419 775	345 869
Déplacements et accueil professionnels	158 357	245 815
Bourses et subventions	328 057	388 250
Autre	319 887	241 139
Amortissement des immobilisations	238 917	204 156
Formation, perfectionnement et recrutement	81 255	120 926
Intérêt de prêts	69 146	43 055
	16 383 835	14 509 573
Excédent (Insuffisance) des revenus sur les dépenses	(655)	289 721
Solde du fonds, début de l'exercice	3 970 142	3 680 421
Solde du fonds, fin de l'exercice	3 969 487	3 970 142

Bilan

Exercice se terminant le 31 mars 2018, avec information comparative de 2017

	2018	2017
Actif		
<i>Actif à court terme</i>		
Encaisse	180 916,7 \$	135 104,6 \$
Comptes débiteurs	330 386,4 \$	158 241,8 \$
Dépenses et dépôts payés d'avance	539,2 \$	23 401,4 \$
	511 842,3 \$	316 747,8 \$
Immobilisations	524 301,3 \$	335 508,0 \$
	1 036 143,6 \$	652 255,8 \$
Passif et soldes du fonds		
<i>Passif à court terme</i>		
Comptes créditeurs et charges à payer	173 168,7 \$	129 024,2 \$
Revenu reporté	221 052,8 \$	100 858,0 \$
Facilités de crédit	244 973,4 \$	105 448,8 \$
	639 194,9 \$	335 331,0 \$
<i>Soldes du fonds</i>		
Investis dans les immobilisations	279 327,9 \$	130 159,2 \$
Grèves d'affectations d'origine externe	12 345,2 \$	10 145,2 \$
Non affectées	105 275,0 \$	150 899,5 \$
	396 948,1 \$	291 193,9 \$
	1 036 143,6 \$	652 255,8 \$

Association ontarienne des sociétés de l'aide à l'enfance
75, rue Front Est, bureau 308, Toronto, Ontario, Canada M5E 1V9
Tél. 416 987-7725 | 1 800 718-1797 Téléc. 416 366-8317
www.oacas.org/fr

Conseil d'administration de l'AOSAE
2017/2018

Margaret Bowman
Présidente

Avanthi Goddard
Ancienne présidente

Lisa Sarsfield
Vice-présidente

Rachel Daigneault
Secrétaire/Trésorière

Lisa Sarsfield
Membre, conseil de l'agence (Durham)

David Rivard
Membre, personnel de l'agence (CAST)

Dr. Maria S. Odumodu
Membre, conseil de l'agence (Oxford)

Dawn Flegel
Membre, personnel de l'agence (Sarnia-Lambton)

Anne-Marie Burrus
Membre, conseil de l'agence (Highland Shores)

Rachel Daigneault
Membre, personnel de l'agence (Stormont, Dundas et Glengarry)

Don McKay
Membre, conseil de l'agence (Guelph-Wellington)

Nancy MacGillivray
Membre, personnel de l'agence (Halton)

Vincent Lacroix
Membre, conseil de l'agence (Sudbury-Manitoulin)

Brad Bain
Membre, personnel de l'agence (Thunder Bay)

Rejeanne Demeules
Membre, conseil de l'agence (SFNEO)

Gisele Hebert
Membre, personnel de l'agence (Nipissing et Parry Sound)

Abram Benedict
Membre, conseil de l'agence – Agence autochtone (Akwasasne)

Robert Morton
Membre, membre associé

NOUS RÉPONDONS À 4 GRANDES QUESTIONS RELATIVES À LA FAÇON DONT ...



... le bien-être de l'enfance change ...



L'Association ontarienne des sociétés de l'aide à l'enfance

Rapport annuel 2017-2018



... et notre transformation vers un système repensé se poursuit.



À la clôture de notre Plan stratégique 2012-2017, voyez certains points saillants de nos initiatives de changement réalisées au cours de la dernière année. Pour consulter le rapport annuel intégral, visitez le www.oacas.org.

Pour voir comment nous continuons de mettre à profit ces changements, assurez-vous de lire notre Plan stratégique 2018-2023.

1. AGISSONS-NOUS COMME UN SYSTÈME?

Les familles, les intervenants provinciaux, les rapports d'enquête et les médias nous ont fait savoir que le système du bien-être de l'enfance est fragmenté et inadéquatement intégré à l'ensemble du système de services à l'enfance. Au cours des dernières années, nous avons abordé cet aspect par l'entremise de plusieurs initiatives provinciales, et cette année, nous avons franchi des étapes importantes.

- En tant que secteur, les agences des quatre coins de la province ont mis en œuvre et systématiquement évalué les progrès relatifs à l'application des recommandations découlant des enquêtes sur les décès de Jeffrey Baldwin et de Katelynn Sampson.

Nous avons eu un solide départ.

- Avec 37 agences participantes, nous avons lancé le Programme de services partagés, qui contribuera à renforcer la capacité du secteur, à améliorer la qualité, l'uniformité et le rendement des services, ainsi qu'à réduire les coûts.
- Nous avons collaboré avec Santé mentale pour enfants Ontario et l'Ontario Association of Children's Rehabilitation Services pour faire des représentations collectives, afin d'atteindre l'objectif commun d'améliorer les résultats pour les enfants, les jeunes, les familles et les communautés.
- Pour la première fois, les sociétés d'aide à l'enfance (SAE) ont commencé à partager systématiquement de l'information sur les foyers de groupe, afin d'offrir une meilleure norme de soins pour les enfants et les jeunes.

3. AVONS-NOUS PROGRESSÉ DANS LA RÉCONCILIATION?

Durant plusieurs années, en reconnaissance des conséquences des pensionnats et de la Rafle des années 1960, les SAE non autochtones ont établi des relations avec les communautés autochtones et transféré la responsabilité de la prestation des services de bien-être de l'enfance. transition of services to two newly designated Indigenous Child and Family Services agencies this year.

- L'AOSAE, au nom de toutes les agences non autochtones, a reconnu le rôle néfaste que le secteur du bien-être de l'enfance a joué dans le passé, et joue toujours, dans la vie des enfants, des jeunes, des familles et des communautés autochtones de l'Ontario, et a présenté des excuses à cet égard.
- Les SAE ont pris neuf engagements à l'égard de la réconciliation, notamment

Nous sommes sur la voie, mais le parcours doit se poursuivre.

réduire le nombre d'enfants autochtones pris en charge, accroître le recours aux placements selon les soins conformes aux traditions, offrir un bon accès à de l'information demandée par les personnes touchées par la Rafle des années 1960, ainsi que continuer à établir des relations avec les communautés autochtones locales.

- Notre programme de formation à l'intention des nouveaux intervenants comporte plus de contenu sur le travail avec les familles et les communautés autochtones, et nous continuons d'offrir des ateliers axés sur les Autochtones partout dans la province.
- Cette année, l'AOSAE et les SAE locales ont appuyé le transfert des services à deux agences de services à l'enfance et à la famille autochtones nouvellement désignées.

2. AVONS-NOUS ACCRU LA CONFIANCE DU PUBLIC À L'ÉGARD DU BIEN-ÊTRE DE L'ENFANCE?

Oui, mais il reste du travail à accomplir.

Nous avons déployé beaucoup d'efforts pour devenir plus responsables et transparents à l'égard du public. Nous déclarons notre rendement et nous engageons avec les partenaires de façons nouvelles et novatrices. Cependant, les communautés avec lesquelles nous travaillons nous ont dit que nous devons poursuivre intensément nos efforts dans ces aspects.

- Les SAE ont poursuivi les efforts importants de transparence en faisant rapport publiquement des indicateurs de rendement.
- Chaque agence a élaboré un Plan d'amélioration de la qualité, afin d'améliorer sa capacité de respecter les Normes de la protection de l'enfance en l'Ontario.

- Chaque nouvel intervenant de première ligne a reçu la même formation à l'échelle provinciale avant d'être autorisé à accomplir le travail de protection de l'enfance.
- Notre campagne provinciale Passez au mauve a réussi à engager les écoles et leur conseil scolaire; elle a offert des ressources en ligne, afin d'aider les enseignants à entreprendre avec des enfants de la périnatale à la 5e année des conversations adaptées à l'âge concernant les mauvais traitements et la négligence à l'égard des enfants (une recommandation essentielle de l'enquête sur le décès de Jeffrey Baldwin).
- L'AOSAE a élaboré et mis en œuvre une stratégie d'élection à quatre volets comportant huit demandes à toutes les parties afin de mieux appuyer les enfants, les jeunes et les familles.

4. AVONS-NOUS RENFORCÉ NOTRE CAPACITÉ D'ACCOMPLIR LE TRAVAIL?

Nous l'avons fait, et nous continuons de cerner des aspects où nous devons nous renforcer.

Nous savons que pour réaliser la transformation, nous devons renoncer aux anciennes façons de faire les choses, et embrasser de nouvelles idées. Cette année, nous avons modifié notre façon de travailler ensemble, et avons commencé à mettre en œuvre des programmes et pratiques visant à changer la manière de servir les enfants, les jeunes et les familles.

- Une vision une voix, un programme dirigé par la communauté afro-canadienne par l'entremise de l'AOSAE, met en œuvre des pratiques qui abordent la surreprésentation et les expériences de disparité vécues par les Afro-Canadiens dans le système du bien-être de l'enfance.

- En partenariat avec les SAE de l'Ontario et l'AOSAE, la société d'aide à l'enfance de Peel a ouvert le premier Child Welfare Immigration Centre of Excellence de l'Ontario, qui offrira de l'expertise et des services aux SAE.
- Trente SAE utilisent maintenant le Réseau d'information pour la protection de l'enfance (RIPE), un système transformationnel qui donne aux intervenants de toute la province un accès intégré à l'information dont ils ont besoin pour accomplir leur travail correctement.
- Les SAE ont adopté un nouveau cadre de prise de décisions et de nouveaux conseils stratégiques visant à guider le travail à l'échelle provinciale pour le secteur.